

LE RESPONSABLE DE SECTEUR (RS)

Mission :

- **faire le lien entre les FL et le RR**
- **être responsable de l'équipe de secteur**, composée
 - de 4 à 5 FL qui liaisonnent chacun 4 à 5 équipes
 - si possible d'un « CS de secteur »
 - des FI et FP, qui assistent aux réunions de secteur
 - d'un éditeur d'un bulletin de secteur composé ensemble
- **animer l'équipe de secteur** dans la confiance et l'amitié, comme le RE le fait dans son équipe de base (voir la fiche RE)
- **être membre de l'équipe de région**, rassemblant les RS de cette région

Service

- Le RS est nommé pour 4 ans. Il veille à son remplacement en fin de mission, de préférence parmi les FL

Calendrier du RS :

- **Septembre/octobre**
 - veiller à la bonne organisation des réunions des FL avec les RE
- **Novembre**
 - rassembler les fiches d'équipes actualisées, transmettre les modifications au Secrétariat National et demander un nouveau listing
- **Au cours de l'année**
 - **réunir les FL 1 à 3 fois l'an**
 - pour connaître les besoins et attentes des équipiers de base
 - pour transmettre les propositions de la région
 - **organiser**, avec l'aide des FL, une **activité de secteur**
 - conférence, messe, repas, promenade, retraite....
 - pour tous les équipiers de base
 - éventuellement en collaboration avec un autre secteur
 - but : favoriser l'amitié et la communication entre équipiers
 - éditer si possible, 3 à 4 fois l'an, avec l'aide des FL, **un Bulletin de Secteur**
 - avec les nouvelles des équipiers de base et du mouvement
 - **soutenir activement les FI et FP**
 - **participer 2 à 3 fois l'an aux réunions de région**, organisées par le RR
 - faire part des nouvelles de son secteur
 - recevoir du RR des nouvelles de la région, du national
 - participer à l'organisation des réunions régionales (équipes brassées, messe annuelle,...)

Financement du secteur :

- les RS peuvent, sur présentation d'un justificatif et après approbation par le foyer national, se faire rembourser les frais encourus par une activité de secteur ou autres frais administratifs (non couverts par le PAF).

*RE : responsable d'équipe - FL : foyer de liaison - FI : foyer informateur – FP : foyer pilote
RR : responsable de région - CS : conseiller spirituel*